

PP 565 - Santé sexuelle et autonomie affective

Pré-requis : Cette formation s'adresse à tous les professionnels inscrits au Répertoire Partagé des Professionnels intervenant dans le système de Santé - RPPS

Dates :

Du lundi 08 au mercredi 10 septembre 2025 & du jeudi 11 au vendredi 12 décembre 2025

3 jours + 2 jours -
35 heures

DÉVELOPPEMENT & APPRENTISSAGES /
SÉMILOGIE PSYCHOMOTRICE

La stratégie nationale de santé sexuelle (2017) vise à promouvoir l'accès à la santé sexuelle dans tous les milieux et à toutes les étapes de vie pour favoriser l'égalité de genre et lutter contre les discriminations et les violences. Elle mentionne la nécessité de former les professionnel.le.s des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) et du champ sanitaire (action 7). La circulaire du 5 juillet 2021 Direction Générale De La Cohésion Sociale (DGCS) qui liste des recommandations à destination des équipes de direction et des professionnels, instaure la désignation d'un référent parmi l'équipe pluridisciplinaire, la mise en place d'une éducation à la sexualité auprès des personnes en situation de handicap et des mesures pour prévenir et prendre en charge les violences sexuelles. L'HAS (2022) constate qu'aujourd'hui encore les professionnel.le.s sont en difficulté et que la sexualité est appréhendée d'abord sous l'angle des risques.

Référente handicap :

Les personnes en situation d'handicap seront accompagnées par Séverine BEKIER - sbekier@isrp.fr

Modalités et délai d'accès :

se reporter au catalogue des formations

Contacts :

01 58 17 18 63
01 58 17 18 58
formationcontinue@isrp.fr
www.dpc.isrp.fr

Face à des manifestations de la sexualité des personnes accompagnées, les professionnels peuvent parfois se sentir démunis pour accueillir et/ou avoir un regard clinique sur ces sujets importants. Ce stage aborde les différentes dimensions de ces grandes thématiques de la santé sexuelle et de l'autonomie affective à partir de questions cliniques :

- Comment réagir face à des érections ou des conduites masturbatoires ?
- Comment répondre aux interrogations sexuelles de personnes en situation de handicap ?
- Comment prévenir les conduites à risques sexuelles ?
- Que faire face à des révélations de violences sexuelles ?

Il s'agit ainsi de proposer des actions pertinentes et non intrusives.

MÉTHODES MOBILISÉES & CONTENU

Étape cognitive pour l'acquisition et le perfectionnement des connaissances théoriques par exposés interactifs sur :

- La santé sexuelle, anatomie et physiologie sexuelles, le développement sexuel.
- Les politiques de santé sexuelle, les textes de loi encadrant les accompagnements à la vie affective et sexuelle.
- Les principes et postures professionnelles indispensables à tout accompagnement traitant de la vie affective et sexuelle.
- Les particularités de la santé sexuelle des personnes en situation de handicap moteur ou psychique, porteuses de Troubles du NeuroDéveloppement ou en souffrance psychique, etc.
- Les liens entre les composantes de la sexualité et la psychomotricité.
- La construction d'actions visant le soutien à l'autodétermination et l'autonomie affective et sexuelle.

Mise en situation clinique pratique :

Construction collective d'une action de soutien à l'autodétermination et l'autonomie affective et sexuelle.

Analyse de pratiques en s'appuyant sur des situations complexes rencontrées :

Analyse collective des pratiques professionnelles et des actions entreprises par les apprenant.e.s entre les deux sessions de formation.

Applications thérapeutiques et modalités de mise en œuvre clinique.

Bibliographie internationale récente

OBJECTIFS – COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Mettre en œuvre une action de prévention, d'éducation ou de soin en santé sexuelle.
- Comprendre pour les résoudre des comportements sexuels inadaptés.
- Participer à la construction d'une réflexion partagée dans les équipes pluridisciplinaires.
- Conduire des entretiens en santé sexuelle.
- Catégoriser et répertorier les besoins d'information, de prévention et de soin en santé sexuelle en fonction de chaque public, âge ou particularités de fonctionnement ou situation de handicap moteur, mental, ou psychique ou TND ou souffrance psychique, etc.).

Plus de détails concernant les objectifs, les méthodes pédagogiques et leur progression, seront transmis dans le planning détaillé.

TARIFS

Prise en charge employeur ou FIFPL : **1 430€**

Prise en charge personnelle : **1 201€**

Tuteur d'alternance ou maître de stage d'un étudiant ISRP pendant l'année universitaire en cours & Prise en charge employeur ou FIFPL : **715€**

Tuteur d'alternance ou maître de stage d'un étudiant ISRP pendant l'année universitaire en cours & Prise en charge personnelle : **429€**

Ancien étudiant ISRP (tarif applicable uniquement dans le cas d'une prise en charge personnelle) : **930€**

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'auto-évaluation des connaissances et des compétences acquises se fait par comparaison des réponses à deux questionnaires remplis au début et à la fin de la formation.

Coordination :

Claire VERSINI, Psychomotricienne DE, Sexologue

Intervenants :

Laura BOULIERAC, Psychologue, Sexologue
Cécile CORDON-LESIEUX,
Kinésithérapeute (Bachelor avec autorisation d'exercice), Sexologue



Situation de handicap Autodétermination Éducation
Prévention